

# DEMANDE D'INTERVENTION SOCIALE



**Aide à la Scolarité :** Bac Pro/BEP/CAP : Apprentissage/  
Alternance

**Aide aux Etudes Supérieures** - Apprentissage/Alternance  
(Hors études par correspondance et contrat de  
professionnalisation)

**A RETOURNER COMPLET AVANT LE 31 Décembre 2019**

## IDENTITE DE L'ADHERENT(E)

N° Client : .....

NOM : ..... NOM de jeune fille : .....

Prénom : ..... Date de naissance : .....

N° Sécurité sociale :

Adresse :

Situation Familiale :

 Célibataire Vie Maritale Séparé(e) Divorcé(e)

CP		Ville	
----	--	-------	--

 Marié(e)/Pacsé(e) Veuf(ve)

Téléphone Domicile et Portable	
Adresse Mail	

## IDENTITE DE VOTRE CONJOINT(E)

NOM : ..... NOM de jeune fille : .....

Prénom : ..... Date de naissance : .....

N° Sécurité sociale :

Date de Décès (éventuel) : .....

**INFORMATIONS PROFESSIONNELLES**

<b>Situation Professionnelle</b>	<b>Vous</b>	<b>Votre Conjoint(e) ou Concubin(e)</b>
<b>Actifs :</b>		
Votre profession		
Votre employeur		
<b>Demandeurs d'emploi :</b>		
Date licenciement		
Dernier employeur		
<b>Retraités :</b>		
Date de prise de retraite		
Dernier Employeur		

**Vos ressources 2018****ENFANT(S) OU AUTRE(S) PERSONNE(S) FISCALEMENT A CHARGE**

Nom et Prénom	Date de naissance	Nature des études suivies ou profession	Lieu de résidence	
			Au domicile des parents	A l'extérieur

## LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

- **Photocopie intégrale du (ou des) livret(s) de famille** (s'il s'agit de votre 1ère demande)
- Notification de **refus de votre demande d'aide aux études de la caisse de retraite complémentaire dont vous relevez (s'il s'agit de l'institution APICIL AGIRC ARRCO, vous n'avez pas ce document à fournir)**
- **Avis d'impôt 2019** (sur les revenus 2018) de toutes les personnes qui résident au foyer : Concubins, Enfant(s), Pacs, etc...
- **Certificat(s) de scolarité 2019/2020** de (ou des) enfant(s) concernés par la demande et **copies des contrats d'apprentissage ou d'alternance** s'il y a lieu
- Copie du **dernier bulletin de salaire** de l'adhérent à Apicil Prévoyance
- Un **Relevé d'Identité Bancaire** à votre nom

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS INSTRUIT  
ET SERA CLASSE SANS SUITE**

### OBSERVATIONS EVENTUELLES

Un seul dossier de demande par foyer sera recevable auprès d'APICIL PREVOYANCE

**J'atteste sur l'honneur que les renseignements contenus dans ce dossier sont exacts**

Date :

Signature :

Les données personnelles collectées et traitées sont nécessaires à l'étude de votre dossier de demande d'intervention sociale. Ces informations sont obligatoires et ne sont destinées qu'aux services compétents intervenant dans ce cadre ainsi qu'aux tiers dûment habilités lorsque cette communication est strictement nécessaire pour la (ou les) finalité(s) déclarée(s). Les données personnelles collectées ne seront pas conservées au-delà de la durée nécessaire à la réalisation des finalités déclarées et à la gestion des litiges susceptibles d'en résulter, conformément aux règles de prescription applicables et aux règles de conservation des documents comptables.

Toute personne concernée peut en demander l'accès, la rectification, l'effacement, la portabilité, demander une limitation du traitement ou s'y opposer, et définir des directives post mortem en écrivant à [dpo@apicil.com](mailto:dpo@apicil.com) ou à l'adresse : APICIL Prévoyance - Délégué à la protection des données (DPO), Service Relation Client - 38 rue François Peissel, 69300 Caluire et Cuire. Si elle estime que ses droits ne sont pas respectés, toute personne concernée peut introduire une réclamation auprès de la CNIL

Plus de détails sur : [www.apicil.com/protection-des-donnees-personnelles](http://www.apicil.com/protection-des-donnees-personnelles)

**A lire attentivement**

**AIDES A LA SCOLARITE  
BOURSES D'ETUDES SUPERIEURES**

**ANNEE SCOLAIRE 2019 / 2020**

**IMPORTANT : Vous devez prioritairement adresser votre demande  
à la caisse de retraite complémentaire dont vous relevez.**

**(Ces aides seront octroyées dans la limite du budget disponible)**

○ **DATE LIMITE RETOUR DES DOSSIERS COMPLETS : 31/12/2019**

**Seuls les dossiers complets seront étudiés.**

Toute absence de documents non justifiée entraînera un refus.

Vous disposez de la zone « observations éventuelles » au dos de cette page pour expliquer l'absence d'un document ou une situation particulière.

○ **Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée.**

Une réponse écrite vous sera communiquée à la fin de la période de traitement des dossiers d'aides.

Dossier à renvoyer en priorité à l'adresse mail ci-dessous :

**[action\\_sociale.apicil@apicil.com](mailto:action_sociale.apicil@apicil.com)**

A défaut, par courrier à l'adresse suivante :

**GROUPE APICIL  
SERVICE ACTION SOCIALE  
38 Rue Francois Peissel  
69300 CALUIRE ET CUIRE**

~~☎~~ ***DANS UN SOUCI D'EFFICACITE ET DE RAPIDITE DE TRAITEMENT  
DES DOSSIERS, NOUS VOUS DEMANDONS DE NE PAS PRENDRE  
CONTACT PAR TELEPHONE AVEC NOTRE SERVICE.***